

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16/02/2023

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 16/02/2023, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme GENEIX FLORENCE. La séance commence à 18 h 00.

Sont absents et excusés :

M. DASSET NICOLAS (collège1) remplacé par M. CHATARD JEROME (college1), Mlle DOS REIS LOLA (Elève) remplacé par M. MIGNOT DAVID (Elève), Mme DUQUESNOY SORIA (collège2), M. GENEIX CHRISTIAN (Parent d'élèves) remplacé par Mme AUDHUY SONIA (Parents d'élèves), Mlle LARROQUE NOEMIE (Elève), Mme REGNIER HELENE (Parents d'élèves) remplacé par M. BROHAN JEAN LUC (Parents d'élèves), Mme SANCHEZ Y IRANZO ISABEL (collège1) remplacé par Mme MIALOU STEPHANIE (collège1).

Sont absents et non excusés :

Mme CHAIX CAROLE (Mairie de Canet), M. MANAS CHRISTOPHE (Conseiller Régional), M. MOLI SAMUEL (Conseiller Régional), M. PORTES JEAN MARIE (Intercommunalité).

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 24 pour un quorum de 16.

Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par :

Mme AUDHUY SONIA

II - L'ordre du jour

Point N° 1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CA

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

Point N° 2 - STRUCTURES PEDAGOGIQUES ET POSTES

MOTION PROPOSÉE AU CA PAR :

LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION

LES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX ET DE SANTE,
TECHNIQUES, OUVRIERS ET DE SERVICE

LES REPRESENTANTS DES ELEVES

Les élus du Conseil d'Administration dénoncent l'insuffisance de la DHG pour la rentrée 2023.

Au niveau national, environ 2000 postes seront supprimés à cette rentrée. Cette austérité aveugle qui nie les besoins de nos élèves et la mise en place prochaine de la réforme du lycée professionnel qui laisse présager des fermetures d'établissements et des suppressions de postes ont de quoi inquiéter le corps enseignant.

Au sein de notre établissement et malgré l'augmentation des effectifs dans la voie générale (+19 élèves), ce sont des moyens insuffisants que l'on nous propose avec des risques là aussi sur de futures suppressions de poste, un volume toujours trop important d'heures supplémentaires et un nombre de dédoublements ou de groupes à effectifs réduits insuffisants dans des classes à 36 élèves. C'est le cas pour certaines disciplines comme la philosophie en lycée général.

Pour la section d'enseignement professionnel qui accueille des élèves socialement fragiles, les dédoublements de certaines classes (CAP) sont une priorité.

Par conséquent, nous sollicitons une intervention de notre proviseure auprès du service compétent du rectorat pour obtenir un abondement supplémentaire.

2 - 1 - PROPOSITION DE VENTILATION DE LA DOTATION GLOBALE HORAIRE DU LGT

Pour information :

Changements à prévoir :

- Projet FCIL Plasturgie pour septembre 2023
- Baisse du nombre d'heures en filière générale et en filière professionnelle (susceptible d'évoluer)
- Voeux d'EDS provisoires

- Départ en retraite de 3 enseignants

Au vu de ces changements à venir, l'assemblée décide de décaler ce vote au mois d'avril, comme ce sera le cas à partir de l'an prochain

1190 élèves en prévision (+19 élèves), mais ce chiffre reste à l'étude du fait du projet

de changement de sectorisation pour la rentrée 2024.

1486,50h de dotation globale

51h d'accompagnement pédagogique

Diminution de la dotation de base de 11h :

-augmentation des heures postes

-diminution des heures supplémentaires

A noter que cette baisse s'applique sur une base de calcul hebdomadaire sur 36 semaines.

Réflexion à tenir en interne sur la possibilité de l'annualisation avec l'aide personnalisée pour les classes de 2de

**IL EST RETENU LE REPORT DU VOTE A LA PROCHAINE REUNION DU MOIS D'AVRIL
AU REGARD DES MODIFICATIONS A VENIR D'ICI LA**

2 - 2 - PROPOSITION DE VENTILATION DE LA DOTATION GLOBALE HORAIRE DE LA SEP

Pour information :

252 élèves (-3 élèves)

Diminution de la dotation de base de 6,50h :

-5,25 heures postes

-0,75 heures supplémentaires

Indemnités de missions supplémentaires en hausse : 24,75 IMP

Une motion est présentée par les professeurs quant à cette baisse de dotation d'heures sur les 2 sections.

Les parents et les élèves s'y associent.

**IL EST RETENU LE REPORT DU VOTE A LA PROCHAINE REUNION DU MOIS D'AVRIL
AU REGARD DES MODIFICATIONS A VENIR D'ICI LA**

2 - 3 - INFORMATION SUR LA MODIFICATION DE SUPPORTS DE POSTES

Pour information :

Laissé à l'appréciation de l'équipe éducative

Point N° 3 - DELEGATION DE SIGNATURE POUR LES CONTRATS ANNUELS

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration donne délégation de signature au chef d'établissement pour les contrats annuels

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 4 - CONTRATS ET CONVENTIONS

4 - 1 - CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES POUR ENERGIE ENTRETIEN ET INSTALLATIONS TECHNIQUES

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer la convention de groupement de commandes

Remarques et commentaires :

Groupement de commandes géré au niveau de la région Occitanie.

Présentation faite par tableau reprenant chaque poste

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 2 - CONTRAT VERITAS

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat VERITAS

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 3 - CONVENTION LITTORAL IMMOBILIER

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer la convention avec littoral immobilier.

Remarques et commentaires :

Amphithéâtre loué pour l'AG du syndicat de copropriété des immeubles situés en face du lycée et dont le parking extérieur est utilisé par les élèves. Cette démarche vise au maintien de bonnes relations de voisinage.

Date de l'AG de ce syndicat fixée au 21/04/2023 de 8h à 17h

Il est demandé par des membres de l'assemblée que cette date soit fixée sur les vacances scolaires, si cela devait se reproduire, afin de maintenir la disponibilité de l'amphithéâtre aux enseignants.

Mais dans ce cas de figure, il faudrait veiller à la présence des agents d'accueil du lycée sur la date choisie.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 4 - MAINTENANCE SECURITE INCENDIE AMS

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat de maintenance sécurité incendie AMS

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 5 - DESENFUMAGE EXTINCTEURS SCUTUM

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat Désenfumage extincteurs Scutum

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 6 - MAINTENANCE CHAUFFERIE SPIE

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat de maintenance chaufferie SPIE

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 7 - MAINTENANCE ASCENSEURS PORTES AUTOMATIQUES SCHINDLER

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat de maintenance ascenseurs portes automatiques Schindler

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 8 - MATERIEL DE CUISINE

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat de maintenance matériel de cuisine

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 9 - MAINTENANCE HOTTE DERATISATION ADMS

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat de maintenance dératisation ADMS

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 10 - VERIFICATION PANNEAUX BASKET DEKRA

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat Vérification des panneaux de basket DEKRA

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 11 - ANALYSE SUPPORTS ET DENREES EN CUISINE EUROFINS

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat d'analyses supports et denrées en cuisine EUROFINS

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 12 - MAINTENANCE VIDEO SURVEILLANCE GYBESET

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat de maintenance video surveillance GYBESET

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 13 - MACHINE A AFFRANCHIR QUADIANT

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat de la machine à affranchir QUADIANT

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 14 - MAINTENANCE CHAUDIERES LOGEMENTS BAILLOEUIL

Énoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat de maintenance BAILLOEUIL

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 15 - MAINTENANCE INSTALLATIONS TELEPHONIQUES ASC**Énoncé de la délibération :**

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat de maintenance téléphonique ASC

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 16 - MAINTENANCE ACCES SELF ALISE**Énoncé de la délibération :**

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat de maintenance accès Self ALISE

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 17 - PHOTOCOPIEURS RISO CCLS**Énoncé de la délibération :**

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat photocopieurs RIZO CCLS

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 18 - ORDURES MENAGERES SYDETOM

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat avec SYDETOM ordures ménagères

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 19 - PRODUITS RECYCLABLES ELISE

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat des produits recyclables ELISE

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 20 - BOITE POSTALE

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat de boîte postale

Remarques et commentaires :

Il est précisé que l'établissement est destinataire de moins en moins de courrier postal.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 21 - BOUYGUES TELECOM TEL FIXES

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat BOUYGUES TELECOM téléphones fixes

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 22 - CONEXIO TELECOM TELS MOBILES

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat CONEXIO TELECOM téléphones mobiles

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 23 - LOCATION MODULE TEL FIXE GRENKE

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat de location module Téléphone fixe GRENKE

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 24 - TELEPAIEMENT PAYZEN LYRA NETWORK

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la chef d'établissement à signer le contrat de télépaiement PAYZEN LYRA NETWORK

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 5 - VOYAGE ITALIE : NOUVELLE ANNEXE FINANCIERE

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve la nouvelle annexe financière du voyage en Italie

Remarques et commentaires :

Le contrat a été arrêté avec l'agence de voyage et le prix définitif est inférieur de 14€ au montant réglé par les familles.

Repas du 6ème jour et taxes de séjour non inclus dans le prix annoncé.

Il est proposé comme solution de créer une régie, qui permettrait aux enseignants sur-place de régler ces frais avec les 14€ de différentiel.

Cette création de régie nécessite une nouvelle annexe financière, qui est soumise au vote de l'assemblée.

Le vote porte sur le maintien du tarif à 690€ et la création d'une régie avec la somme de 14€ par élève participant au voyage.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 6 - QUESTIONS DIVERSES

6 - 1 - PROBLEMATIQUE DES STAGES EN ENTREPRISE SEP

Pour information :

Difficulté à trouver des stages pour les 2des, 1ères et Terminales de la SEP.

Causes identifiées :

-> Problème de mobilité des élèves et de motivation, avec la perte de lieux de stage lorsque les élèves ne s'y présentent pas et ne respectent pas le contrat de stage.

-> Moins de disponibilité des professionnels, avec saturation des stages à proximité géographique du lycée.

Il est demandé aux parents délégués de faire circuler l'information de l'importance de la "mobilité douce" (par exemple au sein de membres de la famille qui résideraient à proximité du lieu de stage). Le lycée s'engage à son niveau à trouver des lieux de stage sur ces lieux.

6 - 2 - SURVEILLANCE DU HALL DU LYCEE

Pour information :

Dégradations, détritus, déplacement du mobilier, surpeuplement par périodes, les conditions de travail des agents d'accueil physique et téléphonique qui gèrent également la remise en état de cet espace.

Ce lieu est devenu un site de repas pour les lycéens, et de repli en cas de mauvais temps, étant donné qu'il n'y a pas de lieu de vie dans le lycée à ce jour.

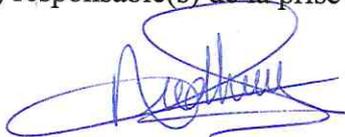
De ce fait, cet espace sera maintenu accessible aux élèves en attendant une extension du lycée avec création d'un espace dédié.

Il est prévu d'interpeler le CVL et la MDL pour un rappel au civisme des lycéens usagers de ce lieu. Maintien de l'accès aux élèves à cet espace, avec un cadre à mettre en place et un rappel des règles.

III - Conclusion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 19 h 30.

Le(s) responsable(s) de la prise de notes



Mme AUDHUY SONIA

La Présidente



Mme GENIEUX FLORENCE